

SEANCE A DISTANCE DU MARDI 23 MARS 2021  
RELEVÉ D'AVIS

LE CONSEIL DE LA RECHERCHE DE L'UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE A DISTANCE DU 23 MARS 2021 :

Le point de l'ordre du jour suivant a été approuvé par le Conseil de la Recherche (CR) de l'Université Clermont Auvergne :

**1. Désignation des personnalités extérieures**

DELIBERATION A DISTANCE\_CR\_2021-03-23-01\_Désignation personnalités extérieures siégeant à titre personnel

Le Président,

Mathias BERNARD